

Mémoire

**Consultations prébudgétaires
2025-2026 du gouvernement du
Québec**

24 janvier 2025
Ville de Thetford Mines



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
À PROPOS	3
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	3
Relance économique du centre-ville.....	3
Projets prioritaires de la Ville de Thetford Mines.....	5
Infrastructures aéroportuaires.....	6
Aménagement des infrastructures routières.....	6
CONCLUSION	7

AVANT-PROPOS

La Ville de Thetford Mines est heureuse de soumettre ses demandes dans le cadre des consultations pour l'élaboration du budget 2025-2026 du Québec afin de poursuivre sa croissance économique, sa transition énergétique et l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens tout en tenant compte des défis uniques liés à son passé minier. En tant que ville de centralité dans la MRC des Appalaches, Thetford demande un soutien financier accru pour poursuivre son développement, en particulier en matière de diversification économique, de valorisation des résidus amiantés, de revitalisation du centre-ville et de développement d'infrastructures.

En complément du mémoire qui sera adressé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Thetford tient à préciser certains objectifs propres à sa réalité.

À PROPOS

Reconnue pour son dynamisme et son paysage unique, la Ville de Thetford Mines est située dans la MRC des Appalaches, à l'extrémité sud-est de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. La municipalité couvre un territoire de 226 kilomètres carrés et regroupe une population de 26 891 citoyens, ce qui en fait la troisième ville d'importance de la région. Autrefois fortement dépendante de l'exploitation de l'amiante, la Ville a amorcé une transformation en misant sur la diversification économique et le développement de secteurs innovants, notamment dans les domaines de la valorisation des résidus miniers, de la transition énergétique et de l'entrepreneuriat.

Toutefois, malgré cette transition, la Ville fait face à des défis financiers, notamment une capacité de payer limitée pour ses citoyens et des coûts de réhabilitation des terrains contaminés par l'amiante beaucoup plus élevés qu'ailleurs Québec.

Le récent budget 2025 s'élève à 56 373 742\$. Malheureusement, encore aujourd'hui, la principale source de revenus provient des taxes municipales à la hauteur de 74 % alors que les transferts gouvernementaux ne représentent que 11 %.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Relance économique du centre-ville

- La Ville de Thetford Mines demande au gouvernement du Québec la mise en place d'un programme d'aide financière qui pourrait aider à accélérer la relance économique du centre-ville de Thetford. Ce programme devrait viser à soutenir la vitalité commerciale du centre-ville, encourager l'implantation de nouvelles entreprises et réhabiliter des espaces vacants afin de

redynamiser ce secteur stratégique. La Ville de Thetford Mines n'a eu droit à aucune aide financière lors de la mise en place du programme dans le cadre de la COVID qui réservait les subventions substantielles aux villes comptant plus de 30 000 habitants.

- Considérant les enjeux majeurs de diversification économique et de création d'emplois, il est essentiel de travailler avec le secteur privé en bâtissant, par exemple, une véritable filière de valorisation des résidus amiantés par le biais de la captation et la séquestration du CO2. Cet écosystème innovateur vitalisera les régions concernées dans une optique d'équité territoriale et intergénérationnelle.

Il est demandé au gouvernement du Québec d'appuyer financièrement la Ville de Thetford Mines dans l'acquisition et la viabilisation accélérée de nouveaux sites industriels, à savoir :

- L'acquisition de terrain à des fins de développement industriel;
 - La prévision de compensations financières pour la destruction de milieux humides et hydriques, le cas échéant;
 - Le prolongement des services municipaux jusqu'aux nouveaux sites à viabiliser (aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial, éclairage public, etc.);
 - L'aménagement physique de divers sites à viabiliser (infrastructures municipales, espaces verts, sentiers piétonniers et cyclables, etc.);
 - Le remboursement de frais divers pour services professionnels.
- La Ville de Thetford Mines demande de mettre en place le programme de crédit d'impôt sur la masse salariale qui est présent dans d'autres provinces canadiennes afin de permettre la réalisation de projets de captation de carbone au Québec.
 - La Ville de Thetford Mines souhaite avoir l'assurance que le gouvernement peut répondre à la demande énergétique puisque les défis sont majeurs en termes de capacité et de puissance électriques afin de desservir les entreprises en place et d'être capable d'en accueillir des nouvelles.

Plan d'action gouvernemental 2022-2025

- La Ville de Thetford Mines demande la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2022-2025 (Amiante et résidus amiantés au Québec : vers la transformation d'un passif en un actif durable) pour une durée totale de cinq (5) ans afin de solidifier les bases de concertation et de collaboration conjointes avec l'ensemble des partenaires tel que prévu initialement et qu'un ENGAGEMENT financier soit pris et bonifié afin que le plan d'action obtienne les moyens financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs visés pour faire de ce passif minier un actif durable pour les générations futures.

- La Ville de Thetford Mines demande également un engagement financier visant à favoriser le développement technologique et le transfert de technologies vers la mise à l'échelle des procédés afin de faciliter les projets industriels dans le cadre de la valorisation des résidus miniers amiantés et le maintien de la connaissance.

Programmes d'aide financière

- Considérer les villes de 26 000 habitants à juste part dans l'application des différents programmes d'aide financière et des modalités de financement;
- Poursuivre l'investissement en loisirs en planifiant un nouvel appel à projets au PAFIRSPA, en maintenant l'aide financière de 66 % jusqu'à concurrence de 20 000 000 \$. Prévoir un coût de projet minimum de cinq (5) millions \$ afin de s'assurer de financer des projets qui ont un impact significatif, sachant que d'autres programmes existent pour les plus petits projets;
- Annoncer la réouverture du PRACIM en haussant le plafond d'aide financière et en reconnaissant les villes de 26 000 habitants au même titre que les plus petites municipalités;
- Habitation et logements : Programme PHAQ, rehausser la participation du gouvernement versus l'implication des villes;
- Majorer les programmes d'aide financière pour les infrastructures municipales en tenant compte des particularités de certaines régions (amiante). Thetford est tributaire des décisions gouvernementales du passé et le coût des travaux est au moins 30 % plus élevé qu'ailleurs au Québec. Cependant, les aides financières sont calculées d'une façon à ne pas en tenir compte, donc la Ville est largement pénalisée. Ses infrastructures sont vieillissantes et la mise à niveau est plus que nécessaire;
- TECQ : majorer le programme afin de retrouver l'équivalent des dernières années. Modifier la méthode de répartition des montants afin de cesser de favoriser les plus petites municipalités qui obtiennent davantage per capita sans avoir les infrastructures justifiant cette bonification.

Projets prioritaires de la Ville de Thetford Mines

- Thetford sollicite une aide financière pour plusieurs projets prioritaires qui contribuent à la revitalisation du centre-ville et au développement durable :
 - Le projet de développement et de restauration de l'ancien site minier de la Mine Bell au centre-ville de Thetford afin de remédier aux terrains stratégiques contaminés et de les reconverter en espaces productifs;

- La réfection complète du Centre Mario-Gosselin (arène), un bâtiment de 60 ans qui nécessite des rénovations majeures pour répondre aux normes et aux besoins communautaires (projet évalué à 32 millions de dollars);
- Construction d'une nouvelle caserne incendie. Ce projet, estimé à 18 millions de dollars, vise à offrir au Service incendie de la Ville un immeuble qui répond aux normes de sécurité actuelles;
- La construction d'une infrastructure permanente pour le marché public, afin de créer un lieu d'échanges commerciaux qui soutient l'économie locale.

Développement du transport collectif

- La Ville de Thetford Mines demande au gouvernement du Québec de bonifier son aide financière pour le transport collectif afin de garantir la pérennité et l'expansion du service de transport collectif et adapté sur son territoire. Ce soutien est essentiel pour encourager l'utilisation du transport public, de rendre plus attrayants des investissements supplémentaires visant l'ajout de services et de réduire l'empreinte carbone de la région.

Infrastructures aéroportuaires

- La Ville de Thetford demande la réouverture du programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) afin de permettre l'entretien et la réfection de sa piste.

Aménagement des infrastructures routières

- Accélérer le projet et les investissements visant à aménager les infrastructures routières pour la création d'une intersection entre le boulevard Frontenac Est (route 112) et la rue Kingsville, un projet en collaboration avec le ministère des Transports qui est essentiel pour améliorer la circulation et la sécurité dans la Ville.
- La Ville de Thetford Mines demande au gouvernement du Québec de reconnaître le bien-fondé des travaux nécessaires à la transformation du boulevard Frontenac (route 112), entre la rue Pie XI et la 9e Rue, en boulevard urbain. La Ville demande une accélération des phases de conception et de préparation des plans et devis afin d'amorcer la mise en œuvre du projet le plus rapidement possible. De plus, des mesures temporaires doivent être identifiées afin d'améliorer la sécurité de ce secteur, peu convivial pour les piétons et les cyclistes.

CONCLUSION

La Ville de Thetford Mines reconnaît les efforts du gouvernement pour soutenir les collectivités locales, mais souligne que les contributions financières actuelles ne répondent pas pleinement aux besoins spécifiques des villes de centralité. Thetford, en tant que pôle régional, assume une responsabilité accrue pour offrir des services à une population plus large, souvent sans que cette dernière ne contribue directement aux taxes municipales. De plus, la réhabilitation des terrains contaminés par l'amiante génère des coûts considérables, bien au-delà des investissements moyens requis ailleurs au Québec.

Dans cette optique, la Ville de Thetford Mines sollicite un soutien accru et pérenne du gouvernement du Québec pour poursuivre sa transformation économique, tout en veillant à une équité territoriale et à la durabilité des projets en cours. Il est essentiel que les villes de centralité bénéficient d'un cadre financier stable, indexé et de longue durée pour garantir leur développement et la pérennité de leurs infrastructures.